

GENESTON

Rando organisée par Geneston Randonnées

11 NOVEMBRE 2012

RANDONNEES PEDESTRES A LA ST-BRICE

8 km, 15 km et 20 km à allure libre

DÉPART à 8 h 00 > 20 km, 8 h 30 > 15 km, 9 h 30 > 8 km

Salle de La Charmille à GENESTON

INSCRIPTION chez Louis BIOTEAU, 1 rue de l'Avenir - 44140 GENESTON Tél. 06 75 82 37 69 - avant le 8 Novembre 2012 :

8 km - 15 km : tarif 4 € - 20 km : tarif 5 € - (+ 1 € le jour même) - Chèque à l'ordre de Geneston Randonnées

NOUVEAU: Gobelet réutilisable offert aux préinscrits et vendu 0,50 € aux inscrits du jour. Pas de gobelets jetables sur les circuits

DATE A RETENIR

La prochaine randonnée des Huîtres aura lieu le dimanche 3 mars 2013 à GENESTON

 $E\text{-}mail: randogeneston@free.fr-Site: geneston randonnees.free.fr}$

Samedi 10 novembre 2012 FÊTE ST-BRICE Dimanche 11 novembre 2012 VIDE-GRENIER



Q.	
σ	

D	ate	:	le	
_	ucc	•		



Rando organisée par Geneston Randonnées

RANDONNÉES PÉDESTRES

8 km, 15 km et 20 km à allure libre



Rando organisée par Geneston Randonnées







Caisse de Crédit Mutuel des Aulnaies

Agence de Geneston 1 avenue de La Vendée 44140 GENESTON Agence du Bignon 14 rue du Moulin 44140 LE BIGNON

Tél.: 02 28 96 00 43



RÈGLEMENT DE LA RANDONNÉE DU 11 NOVEMBRE 2012

La «RANDONNÉE» n'est ni une course ni une compétition. Les participants s'engagent à marcher et non pas à courir. Les organisateurs ont toujours le souci d'assurer en priorité la SÉCURITÉ et le respect de l'environnement.

Les marcheurs doivent strictement observer les règles du code de la route et respecter les instructions données par les organisateurs.

GENESTON RANDONNÉES décline toute responsabilité en cas d'accident ou de poursuite liés aux infractions qui pourraient être commises par les marcheurs.

Les randonneurs n'ont pas la priorité sur la voie publique. Les secouristes présents assureront l'assistance médicale sur le parcours.

Chaque randonneur doit présenter sa carte de route aux points de contrôle et de ravitaillement.

Chaque marcheur s'engage à subir un examen médical pour s'assurer que son état de santé lui permet d'effectuer la distance sur laquelle il s'est incrit. L'acceptation de la carte de route vaut déclaration de bonne santé et dégage GENESTON RANDONNÉES de toute responsabilité.

Pour les moins de 18 ans une autorisation parentale sera réclamée. Les moins de 15 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Je soussigné	responsable légal autorise l'association de GENESTON				
RANDONNÉES et ses membres à faire hospitaliser mon fils, ma fille					
en cas de nécessité et autorise le centre hospitalier le plus proche à pratiquer sur celui-ci ou celle-ci					
une anesthésie générale en vue d'une éventuelle intervention.					
Date : Signa	 ture des parents				